

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



tout savoir
Dessins ensemble le Paris de demain

numéro 78 • janvier-février 2015

4 à 5 Exposition : de belles initiatives pour une « Sacrée Croissance ! » | Nouveauté : le café des femmes du mardi

6 Biodiversité : la nature sur le toit • 9 Tout savoir sur le Plan local d'urbanisme



MEILLEURS VŒUX

Une année décisive pour le climat

En 2015, Paris est chargé d'accueillir la Conférence mondiale pour le Climat (COP21). Un événement qui nous concerne toutes et tous.

Une session de l'Université populaire sur la transition énergétique, une projection du cinéma de quartier sur le modèle de société consumériste ou encore une exposition sur l'économie circulaire. Les événements de la mairie du 2^e s'articulent avec l'organisation, à Paris, de la Conférence mondiale pour le

Climat (COP21). Du 30 novembre au 11 décembre 2015, cet événement réunira plus de 190 pays, avec pour objectif la recherche d'un accord permettant de contenir le réchauffement climatique global à 2° C – alors que la trajectoire actuelle est de 4° C. Les fêtes de fin d'année de la mairie du 2^e seront au diapason

de cette année décisive, en mettant à l'honneur l'économie « circulaire » : orchestre de rue utilisant des instruments en matériaux recyclés, exposition de meubles et sculptures en carton de récupération, et mandalas de bouteilles et gobelets usagés. Laissez-vous étonner !

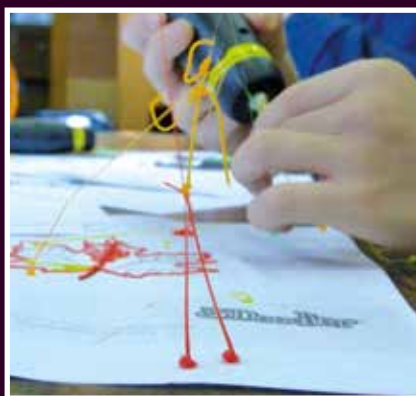
- : COP21
- : PARIS 2015
- : Du 30 novembre
- : au 11 décembre
- : 2015, 190 pays
- : réunis.

+ d'infos :
: <http://bit.ly/1FMe07m>



BAL DE LA BOURSE

Nouveau succès pour la 13^e édition du Bal de la Bourse, organisée par la mairie et les Conseils de quartier du 2^e, avec l'aide d'Air 2 Fête et l'association Mains libres.



IMPRESSIION 3D

À l'initiative de Brigitte Van Hoegaerden, conseillère du 2^e chargée de la jeunesse, des élèves du collège César Franck ont pu s'initier gratuitement au fonctionnement de l'imprimante 3D.



CONFÉRENCE

Jacques Boutault accueillait en mairie Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, venue débattre de l'importance de recycler davantage.



EXPOSITION

Dans le cadre du mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), la mairie accueillait en novembre une exposition du photographe Alain Fouray consacrée au recyclage.



COMMÉMORATION

Le maire et les élu-e-s du 2^e ont commémoré avec des habitant-e-s de l'arrondissement l'armistice du 11 novembre 1918, aux côtés des associations d'Anciens Combattants.

Préserver, dépolluer, valoriser



Paris accueillera en 2015 la Conférence mondiale pour le Climat (COP21).

Des représentant-e-s de 190 pays seront réuni-e-s début décembre pendant une dizaine de jours afin de trouver un accord qui permettrait de contenir le réchauffement climatique à 2° C.

Nous percevons déjà le changement climatique, ici, à Paris. Nous venons de connaître l'année 2014 la plus chaude jamais enregistrée depuis 1900. Par ailleurs, une étude du CNRS a révélé que l'épisode de pollution à Paris, au printemps dernier, avait eu les mêmes effets que le tabagisme passif ! Rappelons-le : la pollution tue. Et quand elle ne tue pas, elle rend malade en favorisant les troubles cardiovasculaires et l'asthme. C'est pourquoi des mesures sont indispensables pour préserver notre environnement et notre santé.

Réduire la pollution dans le centre de la capitale.

C'est un objectif majeur de la Mairie de Paris, qui étudie la mise en place d'une circulation restreinte dans le centre de Paris qui ne serait plus autorisé qu'aux riverains, livraisons, taxis et véhicules de secours. Un centre de distribution urbain est aussi à l'étude pour diminuer les livraisons diesel dans le centre (lire p. 5).

Mais moins polluer, c'est aussi moins gâcher.

Nous expérimentons depuis la rentrée la collecte et la valorisation des déchets organiques des restaurants scolaires de l'arrondissement. Il s'agit de ne plus jeter les épluchures de fruits, les restes de repas ou les serviettes en papier, mais de les recycler. Leur valorisation dans la totalité des restaurants scolaires du 2^e permettra de produire de l'énergie mais aussi des fertilisants agricoles naturels qui nous aideront à produire des aliments sans intrants chimiques en Île-de-France et dans les régions voisines (lire p. 7).

Sensibiliser nos enfants au tri des déchets, c'est responsabiliser des générations de citoyen-ne-s qui sauront ainsi préserver et valoriser les ressources de notre planète.

Je vous souhaite une très bonne année 2015 et vous adresse tous mes vœux de réussite et de santé.

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris

La question au maire

Les fêtes de fin d'année sont terminées. Comment faire pour que mon sapin soit recyclé ? Thomas M., quartier Vivienne-Gaillon

“ Cette année encore, vous pouvez déposer, jusqu'au 25 janvier, votre sapin au 60 bis rue de Richelieu, le long du square Louvois, ou bien au square Chautemps, boulevard de Sébastopol (3^e). Le sapin ne doit pas être recouvert de peinture, ni de fausse neige, et vidé de ses décorations. En adoptant ce geste simple, vous faites en sorte que l'arbre qui vous a accompagné pendant vos fêtes de fin d'année ne soit pas « bêtement » détruit mais qu'il soit recyclé en paillage pour les massifs d'arbustes des espaces verts du centre de Paris. Grâce à ce geste, vous participez à la végétalisation de notre cadre de vie. Merci !

JANVIER

Jusqu'au 25 janvier
Dépôt des sapins
Venez rapporter vos sapins afin qu'ils soient recyclés

Square Louvois,
 60 bis rue de Richelieu
 Square Chautemps,
 98 bis Boulevard de Sébastopol

Jeudi 8 janvier
Vœux du maire
 En mairie, à 19 h

L'AUTRE ÉCRAN

Salle Jean Dame à 19h30
Vendredi 9 janvier
Jeudi 22 janvier

SAISON DE LECTURE

En mairie

- **Samedi 10 janvier à 18h**
 Paris et sa chanson :
 Ah, qu'il était beau mon village !
- **Lundi 12 janvier à 19h30**
 Violette Leduc :
 La Chasse à l'amour
- **Samedi 31 janvier à 18h**
 Primo Levi, paroles et textes :
 lecture théâtralisée

Du lundi 20 janvier
au vendredi 27 février
Exposition

« **Sacrée Croissance !** »
de Marie-Monique Robin
 Vernissage le jeudi 22 janvier,
 en mairie, à 18h30

Mardi 20 janvier
Université populaire
« Climat et énergie »

En mairie, à 19h
 Bernard Lemoult, Bénédicte Manier et Pierre Radanne s'intéresseront aux initiatives locales et internationales qui participent à la réduction des gaz à effet de serre.

Jeudi 29 janvier
Conseil d'arrondissement
 En mairie, à 19h



EXPOSITION

De belles initiatives pour une « Sacrée Croissance ! »

Du 20 janvier au 27 février, Marie-Monique Robin installe en mairie l'exposition « Sacrée Croissance ! ». Une œuvre qui complète le documentaire exceptionnel qu'elle a réalisé.

« **J'**ai conçu cette exposition comme un outil complémentaire de sensibilisation à la transition vers une société durable, destiné à un large public et notamment aux scolaires », souligne Marie-Monique Robin. La journaliste, qui vient de sortir un documentaire sur les initiatives citoyennes à travers le monde, propose pendant un mois une installation artistique construite comme un village global avec des cabines en carton recyclable présentant chacune des initiatives développées dans le film : l'agriculture urbaine à Toronto et à Rosario (Argentine), la transition énergétique à Samsø (Danemark) et au

Népal, les monnaies locales à Fortaleza (Brésil) et en Bavière, ou encore le Bonheur national brut au Bhoutan. L'exposition comprend trente fiches pédagogiques consultables sur son blog*, ainsi que les portraits des « lanceuses d'avenir » qu'elle a choisies « pour incarner la transition en marche ».

* www.arte.tv/sites/fr/robin/

À noter :

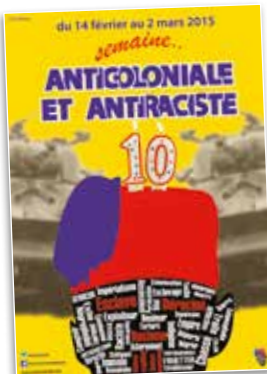
- Pour les cinéphiles, le maire du 2^e organise une projection-débat du film « Sacrée Croissance ! » le lundi 2 février à 19, à l'espace Jean Dame avec Jacques Boutault et Marie-Monique Robin.

ÉVÈNEMENT

10^e Semaine anticoloniale et antiraciste

La mémoire, l'Histoire et l'actualité des luttes anticoloniales et antiracistes. Ce sont les trois thèmes sur lesquels repose le festival culturel, artistique et militant de la Semaine anticoloniale et antiraciste, du 14 février au 2 mars 2015. La mairie du 2^e, lieu « ami et partenaire » de cet événement, accueille pour l'occasion des thématiques telles que les femmes en résistance, les manipulations constitutionnelles en Afrique ou encore un hommage aux troupes coloniales avec l'exposition du cinéaste Mehdi Lallaoui. Conférences, débats, musique, cinéma, théâtre et rencontres sont au menu de cette 10^e édition dont l'événement majeur est le Salon anticolonial des 14 et 15 février à La Bellevilloise (Paris 20^e).

> Programme détaillé sur www.anticolonial.net



ESPACE PUBLIC

Des livraisons « propres »

De décembre 2014 à fin 2015, la Ville de Paris étudie la mise en place d'un centre de distribution urbain dans le centre de la capitale. Et c'est le quartier Montorgueil qui a été choisi.

Faire en sorte que le dernier kilomètre des livraisons se fasse de la manière la plus écologique possible. C'est l'objectif du centre de distribution urbain que Paris envisage de créer dans le quartier Montorgueil. L'idée ? Créer un espace de 600 m² dans les voeries souterraines des Halles dans lequel les véhicules lourds livreraient de façon mutualisée, la distribution finale étant organisée avec des modes doux (à pied, en triporteurs, en petits véhicules électriques). La mise en place du « dernier kilomètre de livraison » aurait un impact bénéfique sur la réduction des émissions polluantes, du bruit et de la congestion automobile dans le centre de Paris. C'est d'ailleurs une démarche similaire que La Poste du Louvre expérimente depuis début octobre dans ce quartier. Elle permet aux commerçants

de proposer à leurs clients d'être livrés ou collectés à pied ou en véhicule électrique. À Paris, le poids du secteur du transport routiers de marchandises reste important, avec 20 % de la circulation et 30 % des émissions de CO₂.



: en bref

L'ACTUALITÉ DU 2^E PAR COURRIEL

Dans le cadre de son Système de Management Environnemental, la mairie du 2^e souhaite réduire sa consommation de papier. C'est pourquoi, si vous souhaitez recevoir par e-mail des invitations aux événements culturels, associatifs ou de concertation organisés par la mairie, n'hésitez pas à en faire la demande en écrivant à mairie02@paris.fr. Merci d'y indiquer votre nom, prénom, ainsi que votre adresse postale.

APPEL À BÉNÉVOLES



L'association Laurette Fugain a besoin de vous ! Engagée contre la leucémie, elle vise à soutenir la recherche médicale, à mobiliser autour des dons de vie (sang, organes...) et à aider les patients et leurs familles. L'association repose largement sur l'engagement de bénévoles, qui lui consacrent autant de temps qu'ils le peuvent et qu'ils le souhaitent.

Plus d'infos :

www.laurettefugain.org

ACCÈS VÉHICULES DANS MONTORGUEIL

La mairie du 2^e délivre, sur demande, des macarons spécifiques aux habitant-e-s, les autorisant à utiliser leur véhicule dans cette zone piétonne. Sachez que ce macaron s'applique aussi bien aux véhicules « possédés » qu'aux véhicules loués. Il n'est donc pas indispensable d'être propriétaire d'un véhicule pour obtenir ce macaron.

CONVIVALITÉ AU FÉMININ

Le « Café des femmes », c'est tous les mardis

CERISE, le centre socioculturel du 2^e, propose depuis le mois d'octobre, tous les mardis matin, un « Café des Femmes ». Objectif : permettre un temps de partage convivial entre femmes, de tous les âges et de tous les milieux, pour échanger sur des sujets qui leur tiennent à cœur. En entrée libre, ce Café est un lieu pour ne plus rester seules, pour proposer des ateliers, pour échanger des savoir-faire ou des expériences. Certaines rencontres sont animées par des professionnels autour d'un thème défini. Privatisé, le café accueille toutes celles qui souhaitent venir, le mardi matin, à partir de 10 h 30, et jusqu'à 12 h 30. Soyez toutes les bienvenues !

CERISE

46 rue Montorgueil
Paris 2^e

Contact et informations
01 42 21 39 91

www.centrecerise.com



FÉVRIER

L'AUTRE ÉCRAN

Salle Jean Dame à 19h30

Mardi 3 février

Vendredi 13 février

Jeudi 26 février

Lundi 2 février
Ciné-débat autour
du film « Sacrée
Croissance! »

Salle Jean Dame à 19h

Jeudi 5 février
Conférence historique
« La belle Otéro »

En mairie, à 19h

Du 14 février au 2 mars
Semaine anticoloniale
En mairie

Programme détaillé sur

www.anticolonial.net

RÉCOLTE DE TEXTILE

570 kg, c'est le poids total de textile collecté lors du dernier vide-greniers du 2^e, afin d'être recyclé et réutilisé. Cela représente une augmentation de près de 100 kg par rapport à l'événement de l'année 2013 ! Sachez que vous pouvez déposer vos vêtements, linges de maison ou chaussures dans votre Ressourcerie (13 rue Léopold Bellan) et de nombreux autres endroits, tout au long de l'année. Plus d'infos sur : <http://bit.ly/1cW8pvp>

BIODIVERSITÉ

Un morceau de nature sur le toit

Des ruches vont prendre place sur le toit de l'Espace Jean Dame. Une initiative qui vise à réintroduire de la biodiversité dans le centre de Paris.



Dès le printemps 2015, quelques abeilles réinvestissent le 2^e arrondissement ! Avec l'installation de ce rucher agro-écologique, la mairie du 2^e souhaite développer la végétalisation du centre de Paris. Les abeilles ont en effet un rôle essentiel dans la pollinisation, qui permet aux plantes de se reproduire. Les deux ruches, situées sur le toit de l'espace Jean Dame, sont vitrées afin de rendre visible aux visiteurs le fonctionnement des abeilles. Elles ont aussi été choisies en raison de leur grande autonomie : en moyenne, 2 heures d'entretien mensuelles suffiront à assurer le développement des nouvelles petites

reines du 2^e. Ce rucher nécessite une dizaine de bénévoles susceptibles d'assurer cette mission importante tout au long de l'année ! L'apiculteur accompagnera vos premiers pas, durant le soir ou le week-end, à l'aide de quelques séances de manipulation des ruches et de kits dédiés.

À noter :

- Pour plus d'informations et/ou devenir
- bénévole n'hésitez pas à contacter
- la mairie au 01 53 29 75 17

LIVRES

À la rencontre de la littérature

Littérature et documentaire et *Les rendez-vous de la chanson*. Ce sont les deux nouveaux cycles proposés cette année dans le cadre de la 12^e saison



de lecture. Le premier a pour vocation de proposer une sélection régulière de documentaires traitant de la littérature et des écrivains. Le second, de mettre à l'honneur la chanson française. Organisée par La scène du balcon et la mairie du 2^e jusqu'à février 2015, cette saison de lecture regroupe des Ateliers d'écriture, de chansons et de poésie, ou encore une lecture théâtralisée. Autant d'occasions d'aller à la rencontre de la littérature française ou étrangère et de leurs auteurs. Le programme complet vous attend en mairie ou est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1z1NXxv>

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Chasse au gaspi dans les écoles du 2^e

Les déchets alimentaires des restaurants scolaires du 2^e sont désormais collectés pour être valorisés. Une démarche que la mairie du 2^e expérimentait depuis la rentrée dans deux écoles de l'arrondissement.



Montrer que gaspiller n'est pas une fatalité et faire des déchets organiques une richesse. Voilà l'objectif de la démarche volontariste qu'entreprend la mairie du 2^e en ce début d'année 2015. Pour cela, la Caisse des écoles de l'arrondissement, présidée par Jacques Boutault, s'est appuyée sur une expérimentation qu'elle a menée pendant trois mois. Le principe ? Les biodéchets (constitués de restes des repas ou d'épluchures de fruits et légumes) des 12 restaurants scolaires sont collectés quotidiennement et sont acheminés dans une usine de méthanisation, où ils sont transformés en énergie électrique, en chauffage et en fertilisant agricole. Les deux établissements qui ont participé à l'expérimentation ont pu collecter tous les mois plus d'une tonne de biodéchets : une fois méthanisée, cette

tonne produit au total 350 kWh de chaleur, 350 kWh d'électricité et 950 kg d'engrais ! À partir des résultats de cette expérimentation, on estime que la production annuelle d'énergie issue de ces collectes de biodéchets pourrait correspondre à la couverture de la consommation électrique d'une centaine de foyers pendant une semaine. Mais, pour Jacques Boutault, l'objectif est aussi pédagogique : « *En généralisant cette démarche à tous les restaurants scolaires du 2^e, il s'agit de faire prendre conscience aux enfants qu'il n'y a pas de "déchet ordinaire". Dans la réalité, rien ne se perd. Les vrais déchets, c'est la pollution qui résulte de notre incapacité à recycler.* »

: en bref

TRAVAUX



Piéton-ne, vous n'étiez pas rassuré-e par le carrefour Turbigo-Sébastopol ? C'est pourquoi des travaux ont été effectués à cet endroit. Les trottoirs de l'îlot central ont été élargis afin de réduire votre temps de traversée. Ce chantier est l'occasion de planter un nouvel arbre (au mois de mars) et d'ajouter quelques arceaux pour le stationnement des vélos.

LE CENTRE CERISE VOUS SOLLICITE

Les 5 et 6 juin 2015, Cerise fêtera ses 15 ans. Ce centre socio-culturel, autrefois appelé le « Foyer Montorgueil », accueillait des activités en tous genres pour plusieurs générations d'habitants du quartier. Pour son anniversaire, Cerise recherche des documents, témoignages et photographies de l'époque du « Foyer Montorgueil » afin de retracer son histoire. Plus d'infos : 01 42 21 39 91

UN ACCUEIL DE QUALITÉ

Certifiée QualiParis depuis 2011, la mairie du 2^e vient à nouveau d'obtenir ce label en octobre 2014. Cette distinction récompense l'investissement du personnel de la mairie pour vous offrir une qualité d'accueil optimale. Constitué d'une vingtaine d'engagements consultables dans le hall de la mairie du 2^e, QualiParis fait l'objet d'un audit assuré par un organisme indépendant.

À noter :

- Vous aussi, vous pouvez valoriser vos déchets alimentaires en installant un composteur au bas de votre immeuble. Pour cela, la Ville de Paris vous accompagne.
- > Plus d'informations sur ce lien : <http://bit.ly/1hqEsG1>

CONSEILS DE QUARTIER

Première séance

Issu-e-s du tirage au sort qui s'est tenu le 6 novembre, les nouvelles et les nouveaux conseiller-e-s de quartier ont participé à leur première séance. À l'ordre du jour, plusieurs sujets liés à la préservation de l'environnement : de « Famille à énergie positive » à « Du vert près de chez moi » en passant par « Carton plein ».



Monsieur le Maire a accueilli chaleureusement les nouveaux conseiller-e-s. Jacques Boutault leur a souhaité « beaucoup de succès dans leur nouvelle implication citoyenne dans la vie de l'arrondissement ». Place ensuite à la présentation de « Share Voisins » qui permet de partager simplement des objets entre voisins, telle une perceuse ou un appareil à raclette. La philosophie de l'économie collaborative : au lieu de surconsommer, partager ! Autres initiatives bénéfiques pour l'environnement : le défi « Famille à énergie positive » qu'a défendu Dominique Dussart, adjointe au maire du 2^e chargée de l'environnement et du développement durable. Il s'agit de s'engager, par équipes, à réaliser des économies d'énergies. Sans oublier « Carton plein », présenté par Véronique Levieux, élue responsable de l'ESS, qui consiste à récupérer des cartons de déménagement pour les proposer à d'autres. Un troisième adjoint, Olivier Maillebauu, en charge de la propreté et de la sécurité, est, lui, venu expliquer la cartographie des points noirs de propreté de l'arrondissement. À noter enfin, parmi les autres points à l'ordre du jour : la 13^e édition du Bal de la Bourse, organisée, le 22 novembre, par les conseils de quartier de l'arrondissement.

Prochaine séance publique :

Date sur le site internet : <http://bit.ly/1tDSUxz>



Le conseil de quartier de Montorgueil Saint-Denis ne s'est pas réuni depuis sa séance qui s'est tenue en septembre.

Prochaine séance publique :

Date sur le site internet : <http://bit.ly/1tDSUxz>

> **Pour tout renseignement** sur les Conseils de quartier, contactez Alin Popescu : alin.popescu@paris.fr ou 01 53 29 75 26.



Après un tour de table permettant aux nouveaux conseiller-e-s de se présenter, Dominique Dussart a annoncé que les travaux de la fontaine Louvois débuteront en janvier 2015 et la mise en eau sera effective en mai. Par ailleurs, l'élue a présenté l'opération « Du vert près de chez moi » qui consiste, pour les habitant-e-s, à proposer des endroits susceptibles d'accueillir de la végétation. Le Bal de la Bourse était également à l'ordre du jour de ce Conseil de quartier, autour de la problématique de la recherche de financements. Tout comme la propreté : Olivier Maillebauu a indiqué qu'il y avait eu des verbalisations pour non respect d'horaires de collecte. L'adjoint a également rappelé que la mairie donne systématiquement un avis défavorable à l'implantation de boîtes de nuit dans le 2^e. Enfin, Jean-Paul Maurel, premier adjoint chargé notamment de la voirie et de l'espace public, a évoqué le projet « La rue aux enfants » retenu suite au vote du budget participatif de la Ville de Paris. Et de poser la question : quelle rue du 2^e sera fermée, ponctuellement, à la circulation afin de permettre aux enfants d'y jouer ?

Prochaine séance publique :

lundi 19 janvier, à 20h en mairie



BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE DE PARIS : COMMENT A VOTÉ LE 2^E ?

Un arrondissement citoyen. C'est ce qu'on retient en premier lieu du vote du Budget Participatif qui s'est tenu fin septembre. Le 2^e arrondissement est en effet l'un de ceux qui a le plus voté, proportionnellement à sa population. C'est le projet « Des Jardins sur les murs » qui arrive en tête du scrutin sur le 2^e arrondissement. 56 % des personnes qui ont voté dans le 2^e ont souhaité voir aboutir ce projet*. L'objectif : Faire « disparaître » une

quarantaine de murs aveugles dans Paris en les végétalisant. Derrière, le projet « Cultiver dans les écoles » n'est pas loin : 47 % des participant-e-s ont voté. Objectif : faire en sorte que chaque école maternelle et élémentaire de Paris soit dotée d'un jardin pédagogique avec des petits potagers et vergers, des arbres fruitiers en pleine terre, des composteurs à lombrics individuels et collectifs, ainsi que des récupérateurs d'eau

de pluie. On retrouve en 3^e, 4^e, et 5^e positions les projets « Reconquête Urbaine » (42 %), « Coworking étudiants-entrepreneurs » (39 %) et « Trier ses déchets au plus près » (39 %).

> Vous pouvez retrouver tous les projets adoptés sur le site <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

Dessignons ensemble le Paris de demain

Paris est une ville en mouvement et le Plan local d'urbanisme n'est pas un document figé, il doit prendre en compte l'évolution du contexte, à la fois démographique, sociologique et économique de la capitale et se mettre en cohérence avec le nouveau cadre législatif et réglementaire. C'est pourquoi la Mairie de Paris appelle à la modification du Plan local d'urbanisme en mobilisant les Parisiennes et les Parisiens, grâce à la mise en œuvre d'une concertation innovante.



plan local d'urbanisme

tout savoir :

« **I**maginons le Paris de demain », telle est l'invitation que lance la Mairie de Paris, dans le cadre de la modification du Plan local d'urbanisme. Tous les habitants de la capitale sont concernés. Mais qu'est-ce que le PLU ? Ce règlement d'urbanisme comporte un Projet d'aménagement et de développement durable qui exprime les grandes orientations de la ville d'ici 10 à 15 ans ainsi que des dispositions d'urbanisme applicables à chaque terrain public ou privé. C'est à partir de ces règles que sont instruites les autorisations, telles que les permis de construire et de démolir ou bien des autorisations de travaux. Approuvé en 2006, le PLU parisien va bénéficier d'une nouvelle modification afin de participer avec plus d'efficacité aux grands objectifs que la Mairie s'est fixés. Comme la ville se transforme, son PLU doit s'adapter. En parallèle, il faut le mettre en cohérence avec un nouveau cadre législatif national. Concrètement, la modification du PLU doit, notamment, permettre de mettre en œuvre les droits de construire supplémentaires offerts par la suppression du Coefficient d'occupation des sols



Le PLU modifié doit faciliter la politique municipale de développement d'une offre de 10 000 logements par an.

(COS) consécutive à l'adoption de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové, loi ALUR. Attention, cependant, les protections existantes ne peuvent être remises en cause : hauteurs, patrimoine ou espaces verts. Les grands objectifs parisiens s'articulent autour de trois principaux axes : la construction de logements, la protection de l'environnement, et l'attractivité de la ville.

Produire des logements pour tous

L'accès au logement est une priorité

pour la Ville de Paris. Dans cette optique, le PLU modifié doit faciliter les nouveaux projets pour accompagner la politique municipale ambitieuse de développement d'une offre de 10 000 logements par an, accessibles à toutes les catégories de population. Adapter les règles d'urbanisme permet de faire émerger plus rapidement de nouveaux programmes de logements, tout en respectant le caractère du paysage parisien. Par exemple, le PLU peut prévoir de transformer des bureaux inoccupés en logements ou de construire des habitats sur des friches urbaines. Les besoins des Parisiens évoluent en fonction de leur situation familiale et de leurs moyens. Pour accompagner ces chemins de vie et favoriser le bien vivre ensemble, la Ville de Paris s'est engagée à proposer une palette de logements dans tous les quartiers. À noter que la Mairie a atteint, cette année, l'objectif fixé par la loi Solidarité et renouvellement urbains d'une proportion de 20 % de logements sociaux et entend poursuivre les efforts dans ce sens pour parvenir à 25 % d'ici à 2025 puis 30 % en 2030. De plus, en 2014, la loi a donné un nouveau statut au « logement intermédiaire » (loyers maîtrisés). Destinés aux ménages



Le lumineux espace de travail collaboratif Soleilles Cowork met en réseau des travailleurs nomades. Le PLU modifié vise aussi à soutenir ces initiatives.



Le nouveau PLU pourrait encourager la végétalisation des espaces libres, à l'instar du mur de la rue d'Aboukir.

disposant de revenus moyens, qui ne sont pas prioritaires pour le logement social, mais pour qui les prix du marché sont inaccessibles. Le PLU peut ainsi contribuer à la fois à la production de logements sociaux et de logements intermédiaires. Par ailleurs, l'idée consiste à amorcer une réflexion sur l'évolution des règles de gabarit, notamment sur les voiries de grande largeur, dans le respect du paysage parisien et du plafond des hauteurs.

Améliorer la qualité de l'environnement

Alors que la France accueillera, au Bourget (Seine-Saint-Denis), du 30 novembre au 11 décembre 2015, la 21^e Conférence mondiale pour le Climat (COP21), Paris s'engage plus que jamais à protéger l'environnement. Par exemple, en mettant en place la transition énergétique. La modification du PLU peut encourager le passage du système énergétique actuel, utilisant des énergies fossiles, vers un sys-

tème basé principalement sur des ressources renouvelables, comme l'énergie éolienne ou solaire. L'occasion, également, de prévoir l'isolation thermique des bâtiments anciens et la construction de structures très peu consommatrices d'énergie, ou encore, de s'attaquer aux îlots de chaleur urbains. Cette transition vers plus de sobriété et d'efficacité dans les dépenses énergétiques favorise la lutte contre le dérèglement climatique. Pour rappel, la Mairie de Paris souhaite diminuer de 25 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020. L'autre moyen à mettre en œuvre consiste à miser sur l'essor de la biodiversité et de la présence de la nature en ville. Le nouveau PLU pourrait actualiser les réserves des espaces verts, identifier des trames vertes et bleues, dont le rôle consiste à enrayer la perte de la biodiversité, et encourager l'agriculture urbaine ainsi que la végétalisation des espaces libres, des toitures et des façades des bâtiments. À l'instar,



1 question à



Bruno Charpentier

Conseiller du 2^e arrondissement, chargé de l'urbanisme et du patrimoine

Quels sont les enjeux du Plan local d'urbanisme dans l'arrondissement ?

En matière d'environnement, il est essentiel de lier la construction de logements et leur rénovation à la transition énergétique. Les économies d'énergie, via, par exemple, une isolation optimale des bâtiments, sont un enjeu primordial, surtout pour les habitants touchés par la précarité énergétique. Par ailleurs, la modification du PLU permettra d'intégrer les trames vertes et bleues pour préserver la biodiversité dans l'arrondissement, sans oublier les questions liées au Plan Climat et tout ce qui est entrepris dans le but de réduire notre empreinte écologique.

« Les économies d'énergie, un enjeu primordial. »

Concernant la construction de logements sociaux, notre marge de manœuvre est, dans le 2^e, limitée. L'arrondissement est plein comme un œuf : on ne peut que travailler sur le stock, pas le neuf. La production se fait alors par préemption ou par transformation de bureaux en habitat. Quant à l'attractivité du territoire, il faut favoriser les commerces de bouche et de proximité qui animent le paysage de nos rues et font le caractère de notre arrondissement. Le PLU doit également permettre le classement de voies à protéger, à l'instar de l'axe Montorgueil-Petits Carreaux. Enfin, je me réjouis que la modification du PLU mette fin à l'obligation qu'avaient les constructeurs de logements de réaliser des places de parking, ce qui permettra de diminuer la place de la voiture en ville.

PLU tout savoir :

...

dans le 2^e, du mur végétal inauguré, l'année dernière, à l'angle des rues Aboukir et Petits Carreaux. Cette jungle verticale d'une surface de 245 m² permet aux citoyens que nous sommes de nous reconnecter avec la nature ! Et préserve la biodiversité : des oiseaux migrateurs y font une halte ; des abeilles butinent ; des papillons s'y installent ; des espèces vivantes se développent et se pérennisent en pleine jungle urbaine. Toujours dans le cadre de la protection de l'environnement, le PLU modifié permettrait de mieux gérer les ressources et de privilégier l'économie circulaire. Et ce, via l'amélioration des mesures réglementaires dans les domaines des grands services urbains indispensables au bon fonctionnement de la ville et la localisation de services correspondants. Que cela concerne l'amélioration de la gestion des eaux, le recyclage, la lutte contre toutes les formes de pollution, ou encore la gestion responsable des déchets. Là encore, le 2^e est un arrondissement précurseur puisqu'il abrite, au 13 rue Léopold Bellan, la Ressourcerie Paris-Centre. Premier lieu dédié à l'économie circulaire du centre de la capitale. Objectif : faire de la prévention des déchets



Le PLU modifié permettrait de mieux gérer les ressources. Sujet sur lequel travaille Moulinot Compost & Biogaz dans le 2^e.

suivant la maxime du chimiste Antoine Lavoisier : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » ! En témoigne également la collecte des biodéchets, auprès des restaurants et des cantines scolaires de l'arrondissement, afin de les valoriser dans une usine de méthanisation qui produit du biogaz. Une initiative de Stéphan Martinez, gérant du bistrot Le Petit Choiseul, et fondateur de la société Moulinot Compost & Biogaz à laquelle la Ville de Paris et le 2^e arrondissement se sont associés. Enfin, la modification du PLU doit aussi s'inscrire dans la politique de diminution de la place de la voiture individuelle polluante et de développement des circulations douces. Le principal levier d'action concerne le

règlement en matière de stationnement : imposition d'une norme maximale de stationnement de véhicules motorisés pour les constructions neuves de bureaux et normes minimales pour le stationnement des vélos. Par ailleurs, si, actuellement, 90 % de l'acheminement des marchandises se fait par la route, divers projets d'équipements logistiques peuvent être inscrits dans le PLU. Et ce, afin de rationaliser l'organisation de ces



La Ressourcerie Paris-Centre.

.....en direct du 2^e.....



Romain Buraud, cogérant de CAPGEO & Associés, cabinet de géomètres-experts

« Je travaille dans le 2^e, rue de la Bourse. **En tant que géomètre-expert, j'applique le PLU.** À ce titre, j'ai souhaité participer à la réunion publique dédiée à la révision du PLU qu'organisait la mairie d'arrondissement. Je voulais savoir quels étaient les enjeux sur le 2^e et, de façon plus générale, sur Paris. Comprendre quelles allaient être les nouvelles règles, suite à la suppression du COS. Mais, la révision est limitée puisque les hauteurs d'immeubles ne sont pas concernées. Et puis le 2^e est un arrondissement tellement

dense, que je ne vois pas bien comment on peut faire évoluer l'urbanisme. Plusieurs autres points m'intéressaient, parmi lesquels la végétalisation des toitures et des façades, ou encore la place des parkings. Je m'intéressais également à la manière dont la révision du PLU allait permettre de rendre encore plus attractif le 2^e qui est déjà très dynamique. Dans l'ensemble, je trouve que la révision du PLU va dans le bon sens. Mais pour un grand changement il faut attendre : c'est à partir du 1^{er} janvier 2016 que reviendra, à la Métropole du Grand Paris, la charge d'élaborer un Plan local d'urbanisme métropolitain. J'espère, à cette échelle, que l'innovation urbaine sera au rendez-vous. »



Le Numa incarne aujourd'hui l'identité numérique parisienne.

flux et promouvoir l'usage de la voie d'eau et du rail et ainsi limiter l'impact néfaste du transport routier sur l'environnement et diminuer la pollution de l'air.

Rendre la ville active, innovante et attractive

Il s'agit là de développer les échanges par Internet, de protéger les commerces de proximité ainsi que l'artisanat, et de multiplier les espaces de travail partagés. Parce que les besoins et les modes de vie

évoluent, le PLU peut favoriser l'innovation dans le fonctionnement de la ville, permettre de conjuguer « Paris, ville globale, et Paris des quartiers ». Concernant l'attractivité économique, l'agencement et les normes d'une partie des bureaux existants ne correspondent plus aux usages et exigences actuels. Face à ce constat, la modification du PLU doit encourager la modernisation de ce parc immobilier tout en favorisant le rééquilibrage de l'emploi au profit de l'Est

de Paris. Les lieux de développement de la recherche et les pôles d'enseignement supérieur pourront, quant à eux, être confortés au cœur de la ville. Quant à la préservation du commerce de proximité, le PLU actuel soutient l'implantation et le maintien de l'activité commerciale et artisanale de façon à entretenir l'animation des rues et la qualité de vie des habitants. Le PLU modifié permettra d'actualiser la liste et les statuts des voies commerciales. Illustration de ce troisième axe, le lumineux espace de travail collaboratif Soleilles Cowork qui accueille, 13 rue Vivienne, les travailleurs nomades afin de rompre leur isolement et de favoriser ainsi leur mise en réseau. Ou encore, le Numa, un espace de 1 500 mètres carrés, entièrement dédié à l'innovation numérique et aux start-up, inauguré l'année dernière.

Les Parisiennes et les Parisiens ont la parole

De septembre à décembre, tous les Parisiens ont été invités à émettre des avis sur les grands objectifs de la modification du Plan local d'urbanisme et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Pendant cette phase de concertation, trois outils de dialogue ont été mis à leur disposition : une plateforme collaborative et interactive sur internet intitulée « Dialoguons », des réunions publiques dans les arrondissements, et une réunion de restitution organisée, en décembre, à l'Hôtel de Ville, pour présenter les conclusions de la concertation et les propositions de modifications du PLU. En mars 2015, le projet de PLU modifié sera soumis à une enquête publique. De nouveau, les habitants et les usagers de la ville pourront faire entendre leurs voix. Enfin, en octobre 2015, le document passera devant le

conseil de Paris pour approbation. Au-delà d'informer les Parisiens sur les enjeux du PLU et sur la manière dont ce document pourra contribuer à améliorer leur cadre de vie, la concertation est un moment de dialogue. Les contributions alimenteront de façon constante le travail des services de la direction de l'urbanisme pendant l'élaboration de la modification du PLU.

Dialoguons, une plateforme de concertation innovante

La plateforme collaborative et interactive « Dialoguons » (cf. www.imaginons.paris) s'articule en deux parties : comprendre et participer. Ce site propose ainsi toute l'information nécessaire pour saisir les objectifs de la modification du Plan local d'urbanisme. De plus, cette plateforme web offre différents moyens de participer à la concertation, via des débats en ligne thématiques,

une carte interactive pour localiser ses remarques à l'échelle des rues parisiennes, ou encore un mur d'images. Parmi les idées postées pour le 2^e arrondissement, on peut lire : « *Et si on fermait les rues étroites pour en faire des espaces verts : rue des Jeuneurs (entre les rues Sentier et Mulhouse) ou rue du Croissant ?* »



Twitter dédié à la concertation : @ParisUrba

De la rue aux étoiles

Dans un reportage, publié en 2004, le magazine *Rolling Stone* suit, pendant sa journée d'errance, Pascal, sans domicile fixe du 2^e arrondissement. L'homme montre la boîte en carton dans laquelle il s'abrite pour dormir: « *C'est mon cercueil.* » Dix années plus tard, cette phrase résonne sans écho. Dans la nuit du 27 au 28 octobre 2014, Pascal est mort d'un cancer. Il avait 62 ans, dont 20 passés sous le ciel de Paris. Mais sous la plume du journaliste de *Rolling Stone*, la silhouette de la carrure de rugbyman reprend vie: « *Dans ce quartier qu'il a vu changer, le clochard est chez lui. Rue de la Michodière, rue du 4 septembre, galerie Vivienne...* Il trotte, aidé de sa canne (...). À force d'arpenter ces rues, le vagabond est devenu l'un des meilleurs historiens du quartier (...). Rien ne lui échappe. Pascal est une mémoire de la rue. »

Aujourd'hui, nombreux sont les habitants qui le gardent... en mémoire. « *Pascal était la mascotte et l'ange gardien du passage Choiseul, c'est lui qui se déguisait en Père Noël pour les fêtes de fin d'année* », se souvient Céline Boulot, qui dirige la galerie Boucle d'Art, située au n° 44. Sous sa houlette, le 14 novembre, plus d'une centaine de personnes venues d'horizons différents lui ont rendu un dernier hommage autour de son cercueil, à la basilique Notre-Dame des Victoires, dans le 2^e, lors d'une messe œcuménique: « *à lui seul, il a créé des liens exceptionnels entre les habitants de l'arrondissement. Il avait un vrai sens de la solidarité* », confie-t-elle.

Pascal Nuguet a passé 20 années dehors, dans les rues du 2^e. Le 14 novembre, les habitants de l'arrondissement ont rendu hommage à cet ancien sans domicile fixe « *au beau chemin de vie* ».

Leur histoire d'amitié a commencé autour d'un rouleau de scotch! En 2003, la jeune femme tient une galerie d'art du passage Choiseul dont la vitrine donne sur la rue Dalayrac. Pascal vivait là, sur le trottoir. Un matin, elle le voit tenter de réparer sa toiture en carton déchirée par la pluie. Elle lui donne alors du scotch. La suite se déroule comme dans *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry: l'une apprivoise l'autre et l'autre finit par se laisser apprivoiser. « *On discutait souvent. J'aimais la façon, à la fois intelligente et amusante, dont il regardait le monde depuis le petit trou qu'il avait perforé dans sa boîte en carton. Il confiait qu'il avait choisi de vivre, libre, dans la rue. Il était très actif dans les associations de SDF, servant de relais entre les aidants et les démunis.* »

Un soir d'hiver glacé de 2005, Céline Boulot lui propose de venir dormir dans le sous-sol de sa galerie. Il refuse plusieurs fois, puis finit par accepter. D'abord sur des cartons, ensuite sur un lit. Six années plus tard, Pascal devient locataire de son premier toit, qu'il loue avec l'aide des APL. « *À la fin, il était comme Monsieur Tout-le-monde! Lui qui avait eu une enfance malheureuse a eu un beau chemin de vie.* » Une vie de « *zonard* », comme il disait, qu'il a raconté par

écrit. « *Il aimait les mots. Il écrivait avec profondeur et humour. C'était un poète et un passeur de mémoire, celle du monde de la rue. Il s'était mis seul à l'ordinateur pour retaper ses manuscrits: 200 pages! Il sait qu'il peut compter sur nous pour les publier.* » Afin que sa silhouette continue de vivre dans les mémoires du 2^e et au-delà.

« À force d'arpenter ces rues, le vagabond est devenu l'un des meilleurs historiens du quartier. »



EELV **Tour Triangle: projet inutile, de A à Z**

Lors du Conseil de Paris de novembre, les élu-e-s écologistes ont refusé le projet de construction d'une tour de bureaux de 180 m à proximité de la porte de Versailles (15^e). Le vote, qui s'est déroulé à bulletin secret à la demande expresse de la Maire de Paris, a donné une majorité de votes « contre ». Ce projet est en effet inutile et inadapté tant par son gigantisme qu'en raison de son modèle économique. Les écologistes s'y sont d'ailleurs toujours opposés parce qu'il ne répond ni au problème du mal-logement, ni aux problèmes d'emplois – le chômage parisien étant plutôt sous-qualifié – ni au besoin d'économie d'énergie, ni à la lutte contre la pollution de l'air. La mise à disposition de cette parcelle de 7 500 m² est pour les écologistes une occasion à saisir pour créer des espaces verts et des logements dont notre ville a urgemment besoin. L'argent devrait être plutôt investi à aider les plus pauvres.

Retrouvez-nous sur notre site Internet: <http://elus-paris2.eelv.fr/>. Le groupe des élu-e-s Europe Écologie – Les Verts.

PS – PRG **Défendons le commerce de proximité et l'animation de nos quartiers**

À la veille des fêtes de fin d'année, nos rues ou passages ont commencé à se parer de leurs habits de lumière. Les associations de commerçants et d'artisans sont à l'origine de ces illuminations avec le soutien financier de la Mairie de Paris. En effet, la valorisation de ces artères commerçantes et de proximité sont autant d'atouts pour la vie de nos quartiers et relève de l'intérêt général. En tant qu'élus, nous avons porté au Conseil de Paris la nécessité de poursuivre nos efforts pour la promotion et la revitalisation artisanale ou commerciale dans le 2^e comme dans tout Paris, notamment via les actions menées par la Semaest comme cela a été fait rue Saint-Denis avec l'opération « Vital Quartier ». Nous avons aussi souligné notre volonté de soutenir la diversité commerciale dans les quartiers menacés par une mono-activité comme autour de la rue Sainte-Anne.

Véronique Levieux (PS), Maxime des Gayets (PS) et Olivier Maillebauu (PRG) – psprg.paris2@gmail.com / psprg-paris2.fr

FDG **Étendre le réseau d'éducation prioritaire plutôt que le restreindre!**

Le gouvernement s'attaque à l'éducation prioritaire. À la rentrée 2015, à Paris, près de 70 écoles devraient sortir du dispositif et dans le 2^e: Saint-Denis, 42 Dussoubs, 12 Dussoubs, Beauregard, Étienne Marcel, Jussienne, ainsi que le collège César Franck. Cela ne peut que se traduire par des diminutions de budgets, des augmentations d'effectifs au détriment des plus défavorisés, des suppressions de postes, des fermetures de classes et l'éclatement d'équipes éducatives stables, très impliquées. C'est aberrant! Dans plusieurs écoles parisiennes, parents d'élèves et enseignants unis se sont mobilisés contre cette politique d'austérité qui s'attaque à la jeunesse et à l'éducation. Pour les élu-e-s Front de Gauche, PCF-GU qui soutiennent ces luttes, aucune école ne doit sortir du dispositif d'éducation prioritaire qui devrait être étendu plutôt que restreint.

Béatrice Bonneau (Front de gauche – Gauche unitaire et communistes) beatrice.bonneau2@paris.fr

UMP **Bonne année, quand même!**

Il est généralement de tradition, à ce moment de l'année, de s'échanger de bons vœux. Les miens seront d'autant plus sincères que nous en avons terriblement besoin. En effet, il est un fait que le monde en ce moment ne va pas bien. Chaque jour qui passe nous apporte son lot de menaces terroristes, de risques sanitaires ou de tensions diplomatiques internationales... La France n'est pas mieux lotie, avec un pouvoir en place qui a perdu toute légitimité mais refuse de redonner la parole au peuple. Enfin, même Paris n'est plus que l'ombre d'elle-même. Les Parisiens découvrant avec effroi qu'Anne Hidalgo n'est pas du tout la continuité de Bertrand Delanoë qu'on nous avait annoncé. L'ancien maire s'en est allé, la première adjointe est restée... Allez, vivement l'année prochaine!

Lekieffre.christophe@free.fr – @LekieffreParis – 06 60 95 33 17

UDI **Du désenchantement socialiste**

Comme le veut la tradition, je profite de ces quelques lignes pour vous adresser tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur ainsi qu'à vos proches pour cette année 2015. Malheureusement c'est aussi du courage qu'il nous faudra pour aborder la 4^e année de mandat stérile de François Hollande. Après les promesses et les espoirs, les français subissent la hausse du chômage, des impôts, une crise de confiance, une économie en berne, le manque de compétitivité de nos entreprises ou encore la perte de leadership international; les sujets du dépôt de bilan socialiste ne sont que trop nombreux. À Paris et à la Région nous ne sommes pas épargnés non plus par Mme Hidalgo et M. Huchon. L'échec, c'est maintenant.

Catherine Michaud – catherine.michaud@paris.fr.

SACRÉE CROISSANCE !

Un film de Marie-Monique Robin



**Qu'apporte la croissance économique à la société ?
Jusqu'où peut-elle se poursuivre ?
Quelles sont ses conséquences pour la planète ?
Peut-on s'en passer ?**

EXPOSITION

Entrée libre et gratuite

Du 20 janvier au 27 février 2015

**En mairie du 2^e arrondissement de Paris
8, rue de la Banque (2^e)
Métro Bourse (L3)**

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h
Jeudi : 8h30 à 19h30

PROJECTION DU FILM ET DÉBAT

Entrée libre et gratuite

Lundi 2 février 2015

**Espace Jean Dame, 17 rue Léopold Bellan (2^e)
Métro Sentier (L3) ou Etienne Marcel (L4)**